

N°10 – NOVEMBRE 2025

MON CANAL

La lettre d'actualités

EN CE MOMENT DANS
LE COMPIÉGNOIS – NOYONNAIS

JUSQU'À 30 MÈTRES DE HAUT

pour les grues de l'écluse
de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt

450 COMPAGNONS

formés au « Passeport prévention Canal »
pour renforcer la culture sécurité
sur les chantiers

176 BÉNÉFICIAIRES

de la clause d'insertion sur le Canal
au 2^e trimestre 2025,
dont 60 % originaires de l'Oise

Restons connectés

compiégnois.noyonnais@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.frUN TERRITOIRE
EN ACTION

L'année s'achève avec une dynamique forte pour le Canal Seine-Nord Europe dans le Compiégnois et le Noyonnais. Les travaux avancent à un rythme soutenu et notre territoire est au cœur de l'action.

À Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt, la première écluse du tracé franchit une étape majeure avec la réalisation de ses parois moulées. En parallèle, la préparation de la déconstruction de huit ponts s'organise : une phase essentielle pour la construction des nouveaux ouvrages adaptés au gabarit du futur Canal. Sur le reste du territoire, les quais et aménagements routiers progressent, tandis que les publications et attributions de marchés s'intensifient, marquant une avancée déterminante pour le Canal dans le Compiégnois – Noyonnais.

Ces étapes concrètes s'appuient toujours sur un engagement constant pour la préservation de l'environnement. À travers l'Observatoire de l'environnement, actuellement mis à l'honneur à la Maison du Canal de Compiègne, les effets du projet sont suivis dans la durée par des experts indépendants, tandis que sur le territoire, la mise en œuvre des mesures de réduction et de compensation se poursuit et se concrétise. Sur le terrain, ces ambitions se traduisent par des pratiques responsables quotidiennes, comme en témoignent les trois entreprises du groupement en charge de la libération des emprises du secteur 1, œuvrant avec exigence pour concilier efficacité et respect des milieux naturels.

En parallèle, la démarche Grand Chantier continue de créer des opportunités d'emploi, de formation et d'insertion. Les événements organisés ces derniers mois ont permis de rapprocher habitants, entreprises et acteurs publics autour d'une même ambition : faire du Canal un levier pour l'emploi local.

Enfin, ce semestre a été marqué par de nombreux moments d'échanges et de rencontres ; merci pour votre intérêt et votre participation toujours aussi riches.

Bonne lecture !

Lyna Pobeda,
Directrice du territoire Compiégnois – Noyonnais

La Société du Canal Seine-Nord Europe est le maître d'ouvrage du projet. Établissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

ÇA BOUGE DANS LE COMPIÉGNOIS – NOYONNAIS !

Les travaux progressent dans le Compiégnois et le Noyonnais. Préparation des terrains, écluses, quais, voiries... De nombreux chantiers préparent l'arrivée du Canal Seine-Nord Europe. Un point sur les étapes franchies et celles à venir d'ici le printemps prochain.

Sur l'ensemble du territoire et notamment dans le Noyonnais, les opérations pour libérer les emprises des prochains chantiers du Canal se poursuivent : dévoiements de réseaux, démolitions, déboisements et débroussaillages, toujours organisés hors période de nidification et d'enjeu écologique.

En parallèle, l'aménagement des quais du territoire continue. À Noyon, la construction du quai démarrée au mois de janvier s'est achevée cet été, alors qu'à Pimprez et Ribécourt-Dreslincourt, des opérations de renfort des deux quais vont démarrer pour qu'ils puissent supporter le poids des tabliers des ponts qui seront déposés par voie fluviale (voir article page 4). Le quai de Ribécourt fait également l'objet de deux marchés : l'un pour la construction du raccordement du quai au réseau ferré national et l'autre pour la gestion du site pendant la durée des travaux.

Enfin, sur les sites de Catigny et Pont-l'Évêque, les travaux des quais débutent au printemps 2026*. Ces équipements sont réalisés pour organiser les approvisionnements et évacuations de matériaux du chantier afin de réduire les transports routiers au profit du fluvial.

Le lancement des travaux des écluses constitue aussi une étape symbolique importante. À Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt, l'installation des parois moulées a débuté courant novembre pour former l'enceinte étanche de l'ouvrage (voir ci-contre). À Noyon, les premiers terrassements de la future écluse visitable sont prévus dès le premier semestre 2026*. Ils entraîneront la fermeture de la RD 938 durant environ cinq ans et les itinéraires de déviation, établis en concertation avec les acteurs territoriaux, feront l'objet de communications avant le démarrage effectif du chantier.

En parallèle, les aménagements routiers s'organisent. Dans le Compiégnois, ils s'articulent autour des démolitions des ponts (voir article page 4) alors que dans le Noyonnais, une déviation provisoire sera mise en place mi-2026, au niveau de Vauchelles, pour permettre la construction du contournement de Noyon via les RD 932 et 934. De son côté, après l'été 2026*, le Département de l'Oise engagera les travaux d'un nouveau giratoire sur la RD 934, à Lagny, afin de desservir le futur port intérieur de Noyon.

Enfin, les deux lots principaux des marchés TOARC (terrassements, ouvrages d'art, rétablissements des communications) sont en cours de consultation. Publié en octobre pour le Noyonnais et il sera attribué à horizon printemps 2026* pour le secteur 1, ouvrant la voie au creusement du Canal sur le territoire.



Suivez l'avancée de ces différents chantiers sur le mini-site du Compiégnois Noyonnais

* Dates données à titre indicatif et susceptibles d'évoluer en fonction de l'attribution des marchés, des conditions météorologiques ou des aléas de chantier.

UNE ÉCLUSE EN PROFONDEUR

Réalisé par un groupement de 8 entreprises, dont le mandataire est Bouygues TP Régions France SAS, le chantier de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt entre dans une nouvelle phase cet automne : la construction de ses parois moulées qui nécessitera la mobilisation de près de 160 personnes sur les prochains mois.

La construction d'une enceinte étanche est une phase structurante dans la réalisation de l'écluse car elle va permettre à l'entreprise de travailler « au sec », à l'abri de l'eau de la nappe. Les parois moulées sont réalisées en creusant des tranchées profondes de 20 mètres, dans lesquelles sont placées des cages d'armature en métal. Elles sont stabilisées avec de la bentonite, un matériau argileux résistant et plus léger que le béton, avant que ce dernier ne soit coulé à sa place. Une fois cette structure achevée, elle permettra d'entamer le terrassement, c'est-à-dire le creusement du volume de l'écluse, soit près de 70 000 m³.

La réalisation de ces parois nécessite des approvisionnements importants. Plus de 15 000 m³ de béton seront fournis par deux centrales principales situées à Noyon et une de secours à Longueil-Sainte-Marie. Près de 900 tonnes d'acier sont également prévues,

acheminées notamment par voie fluviale via le quai de Pimprez. L'évacuation des déblais d'excavation (dont la bentonite), représentera près de 28 000 tonnes. Si des circulations de camions restent inévitables sur les routes environnantes, le recours au transport fluvial et ferroviaire est toujours encouragé. Les itinéraires routiers font par ailleurs l'objet

d'échanges avec les communes pour limiter la gêne des riverains.

L'avancée du chantier constitue une nouvelle source d'opportunités pour l'économie du territoire. **Au plus fort du chantier, 200 personnes seront mobilisées et un tiers de la main-d'œuvre est en cours de recrutement, offrant des occasions concrètes pour le développement de l'emploi local.**



Découvrez en images toutes les étapes de construction de cette écluse



SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez **les voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ? Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

LE CANAL AVANCE



Vue 3D du futur pont de la RD 40 dans son environnement © Pixxim / SCSNE

REEMPLACER LES PONTS POUR LE CANAL DE DEMAIN

Dans le Compiégnois, plusieurs ponts doivent être démolis pour laisser place à des ouvrages adaptés au futur Canal Seine-Nord Europe. Ces opérations, prévues entre 2026 et 2028*, seront menées progressivement suivant l'état des ouvrages existants et la mise en service des nouveaux ponts afin de limiter les impacts sur la circulation.

Un marché a été attribué à l'entreprise Renard SAS dans le Nord pour la déconstruction de huit ouvrages, dont quatre sont concernés dès le 2^e trimestre 2026* : le pont de la voie communale Thourotte – Montmacq (VCTM) sur l'Oise, celui de la RD 40 à Ribécourt-Dreslincourt, ainsi que les ponts de la RD 608 et de la voie communale (VC) à Pimprez.

Trois des quatre tabliers** des ponts seront démontés depuis une barge, puis évacués vers les quais de Ribécourt ou Pimprez pour être recyclés. Le pont de la VCTM sera, lui, déposé par grutage depuis la berge. Les culées*** seront ensuite déconstruites avec précaution pour préserver l'Oise, le canal latéral à l'Oise et les chemins de service.

Ces opérations entraîneront des fermetures temporaires ou définitives des routes concernées. Selon l'état des ouvrages, certaines voies sont fermées en amont des démolitions. Depuis avril 2025, la VCTM n'accueille plus de circulation, son trafic pouvant être provisoirement reporté, notamment sur la nouvelle RD 66. À Ribécourt-Dreslincourt, la RD 40 a été fermée en octobre, après la mise en service de la RD 40 bis qui accueille désormais la circulation, tandis que l'ancien pont, plus éloigné des chantiers en cours, reste praticable pour les modes doux jusqu'à sa dépose. À Pimprez, la RD 608 sera fermée courant 2026* et ne sera pas rétablie, les circulations basculant également sur la RD 40 bis.

Le pont de la VC de Pimprez, interdit à la circulation routière, sera déconstruit sans déviation, hormis celle liée aux usages agricoles du secteur.

Ces travaux demandent une planification fine et rigoureuse. Un travail de concertation est mené avec les communes, le Conseil départemental de l'Oise et l'ensemble des parties prenantes pour anticiper les conséquences des fermetures, qu'il s'agisse de la collecte des déchets, du transport scolaire ou des déviations. Tout est mis en œuvre pour réduire l'impact des travaux et les informations seront diffusées à chaque étape du chantier.

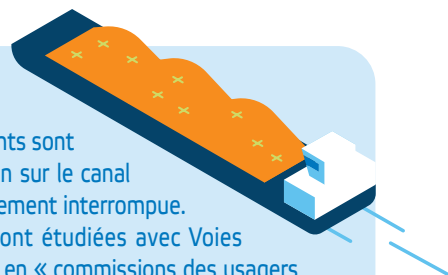
* Dates données à titre indicatif et susceptibles d'évoluer en fonction de l'attribution des marchés, des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

** Plateforme horizontale qui supporte la charge du trafic.

*** Ouvrage servant d'appui aux deux extrémités du pont.

ET SUR LE CLO?

Les trois journées où les tabliers des ponts sont déposés depuis une barge, la navigation sur le canal latéral à l'Oise (CLO) doit être ponctuellement interrompue. Les modalités de ces perturbations sont étudiées avec Voies navigables de France (VNF). Annoncées en « commissions des usagers de la voie d'eau » elles feront l'objet d'avis à la batellerie que la SCSNE accompagnera de Flash Info spécifiques à destination des marins en amont des différentes fermetures.



Testez vos connaissances en famille sur LES PONTS DU CANAL !



EN BREF...

Envie d'en savoir plus sur le Canal Seine-Nord Europe ? Venez rencontrer Noémie à la Maison du Canal de Compiègne ! Elle répond à vos questions sur les travaux, le tracé ou l'emploi. Rendez-vous de 14 h à 17 h, les **jeudis 27 novembre et 11 décembre 2025**.

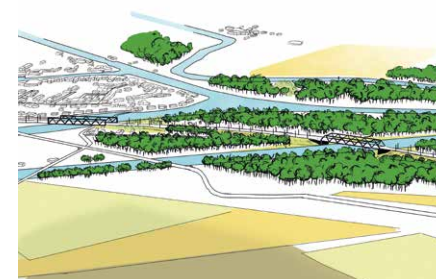
Résultats rassurants dans la vallée de l'Oise.



© SCSNE

Les analyses ADN menées cet été ont confirmé que les moules d'eau douce observées dans l'Oise sont une espèce commune et non menacée, les Mulettes dites « des peintres ». Les travaux de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt se poursuivent donc normalement.

À l'automne 2025, une enquête publique s'est tenue à Passel et Pont-l'Évêque sur le projet de franchissement du futur Canal par la voie ferrée Creil-Jeumont. Elle a permis d'expliquer la démarche environnementale menée et de recueillir les avis des habitants.



© Systra / SNCF Réseau

LE CANAL AVEC MOI

DANS L'ŒIL DES EXPERTS

UN OBSERVATOIRE POUR ÉVALUER LES EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT.

Le Canal Seine-Nord Europe transformera durablement les territoires traversés. Sa réalisation se doit d'être exemplaire et l'environnement étant au centre de sa conception, la Société du Canal a choisi de s'appuyer sur un Observatoire de l'environnement. Indépendant, il rassemble enseignants, chercheurs, écologues, paysagistes ou encore architectes autour de trois grands thèmes : l'eau, la biodiversité et le paysage. Leur mission : suivre les effets du projet pendant les travaux et jusqu'à dix ans après sa mise en service, afin de concilier aménagement du territoire et préservation de la nature.

L'exposition présentée à la Maison du Canal de Compiègne, depuis le 5 novembre et jusqu'au 20 décembre 2025, vous invite à découvrir cet Observatoire et ses missions. Une immersion au cœur du travail des experts, avant une nouvelle exposition consacrée à l'archéologie en mars 2026.



© SCSNE

À VOTRE RENCONTRE!

DE RICHES ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS DU COMPIÉGNOIS – NOYONNAIS.

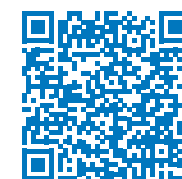
Ces derniers mois, les équipes de la Société du Canal Seine-Nord Europe sont allées à la rencontre des habitants lors de plusieurs rendez-vous festifs et conviviaux : le Pardon de la Batellerie à Longueil-Annel, le Marché aux fruits rouges et les Journées du patrimoine à Noyon ou encore la brocante d'automne de Ribécourt-Dreslincourt.

Vous avez été nombreux à venir poser vos questions, partager vos impressions ou simplement échanger autour du projet. Ces moments chaleureux ont permis de mieux expliquer l'avancement du Canal, de présenter ses grands ouvrages et d'écouter vos attentes pour le territoire.

Nous restons connectés ! Pour toute question, écrivez à **compiégnois.noyonnais@scsne.fr** et retrouvez toutes les prochaines rencontres sur le site de la SCSNE, rubrique « Nous rencontrer ».



© SCSNE



Abonnez-vous pour recevoir les actus du Compiégnois Noyonnais

PRÉPARER LE TERRAIN DANS LE RESPECT DU VIVANT

3 QUESTIONS À LAURE CABALLERO,
THOMAS BACHELLERIE
ET FRANCK SPINELLI

Vous représentez les trois entreprises en charge de la libération des emprises et des mesures « Éviter – Réduire – Compenser » du Compiégnois. Pouvez-vous nous présenter vos missions ?

Laure Caballero, cheffe de chantier chez Sethy : Sethy, filiale du groupe Vinci Construction et mandataire du groupement, intervient sur plusieurs volets : la pose des barrières de protection pour la faune et la flore, le traitement des espèces exotiques envahissantes et la création de microhabitats – tas de bois, de pierres ou sites de ponte – pour offrir des habitats de report à la faune. L'objectif de notre groupement est de préparer l'ensemble des emprises du secteur 1 avant l'arrivée des travaux, tout en appliquant les mesures définies par l'arrêté d'autorisation environnementale qui encadre précisément les actions à mener pour préserver les milieux naturels et les espèces protégées.

Thomas Bachellerie, directeur général de Belbéoc'h : Belbéoc'h est en charge des travaux de déboisement, débroussaillage et dessouchage nécessaires à la préparation du terrain avant l'arrivée des entreprises de génie civil. Ces opérations sont réalisées selon des prescriptions bien précises, pour réduire au maximum leurs effets sur l'environnement.

Franck Spinelli, directeur général d'Écosphère : Écosphère est un bureau d'études en écologie. Nous accompagnons les entreprises travaux et la Société du Canal Seine-Nord Europe dans la mise en œuvre et le contrôle des mesures environnementales : suivi des chantiers, élaboration de procédures, vérification de leur conformité réglementaire, etc.

Comment travaillez-vous ensemble sur le terrain ?

Thomas Bachellerie : Écosphère et Sethy interviennent en amont et en aval de nos opérations de déboisement. Tout commence par l'identification de la faune et de la flore à protéger, puis par la mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction des impacts environnementaux : exploration des cavités d'arbres-gîtes, déplacement d'espèces sensibles, pêche de sauvegarde, etc.



S. Touré (représentant ici Écosphère), L. Caballero et T. Bachellerie

Laure Caballero : Nous nous coordonnons lors d'une réunion mensuelle sur le terrain, qui permet d'ajuster nos interventions selon l'avancement du chantier et les conditions naturelles. Les échanges entre nos équipes sont constants et cette collaboration étroite garantit la bonne prise en compte de la nature à chaque étape.

Franck Spinelli : Cette organisation permet d'agir en adéquation avec les plannings effectifs des travaux et d'assurer un suivi et des contrôles permanents pour adapter nos actions aux évolutions du vivant.

Le projet du Canal Seine-Nord Europe se distingue-t-il d'autres projets sur lequel vous pouvez intervenir ?

Thomas Bachellerie : Oui, par son ampleur. C'est un chantier étendu géographique-

ment et mobilisant un grand nombre d'intervenants. Dans notre métier, nous travaillons souvent seuls, mais ici la collaboration quotidienne avec Sethy et Écosphère est très stimulante.

Laure Caballero : C'est vrai que c'est un projet d'envergure et c'est aussi une expérience humaine enrichissante.

Franck Spinelli : Au-delà de sa taille, ce projet se distingue par sa conception, qui intègre une véritable dimension écologique. Les grands projets comme celui-ci sont souvent plus innovants, car ils doivent être à la hauteur des enjeux : les potentiels d'impacts sont plus importants, donc les moyens mis en œuvre pour les éviter, les réduire ou les compenser le sont encore davantage. Sa durée constitue également un atout : menée sur plusieurs années, la mission permet véritablement de suivre l'évolution du milieu, d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre et d'en tirer des enseignements pour toujours ajuster les actions en temps réel. Cette continuité assure la réussite du projet.

* Terrassements, ouvrages d'art, rétablissements des communications

ÉVITER, RÉDUIRE ET COMPENSER DES ENGAGEMENTS, DES ACTIONS, DES RÉSULTATS.



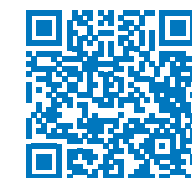
Pose de nichoirs à Frétoy-le-Château

Depuis 2017, des mesures environnementales sont mises en œuvre sur le secteur 1, dans le cadre de la démarche E.R.C. « éviter – réduire – compenser », qui vise à éviter et réduire les effets du projet sur les milieux naturels et à compenser ses impacts résiduels.

Et de premiers résultats sont déjà visibles sur le territoire. Le Rôle des genêts, oiseau protégé en danger critique d'extinction, a été détecté sur un site de compensation dans la moyenne vallée de l'Oise, où des prairies humides ont été restaurées. Autre bonne nouvelle, la Grande Berle, plante considérée comme en danger de disparition dans les Hauts-de-France, a été retrouvée près d'un bras mort de l'Oise restauré à Morlincourt.

Dans le Noyonnais, les aménagements écologiques se poursuivent, comme la pose de gîtes et de nichoirs, en amont des campagnes de déboisement, pour offrir des habitats de report à la faune locale.

Autant d'initiatives concrètes qui témoignent du respect des engagements du Canal en matière de biodiversité.



**En vidéo
SUR LES TRACES
DE LA GRANDE
BERLE
DANS L'OISE !**



© K. Ziarnik CC BY-SA 4.0

LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER À L'ŒUVRE

DANS L'OISE, DE NOMBREUSES ACTIONS PORTÉES
PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « EMPLOI, FORMATION, INSERTION ».

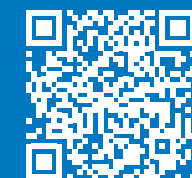
Le Canal Seine-Nord Europe n'est pas seulement un projet d'infrastructure : il est aussi une formidable opportunité pour l'emploi et la formation dans les Hauts-de-France. Cet enjeu spécifique, piloté par la Région Hauts-de-France, le Département de l'Oise et France Travail, est au cœur de la démarche Grand Chantier.

Et la dynamique **Emploi / Formation / Insertion** se traduit par des actions concrètes sur le terrain.

En juin, l'événement « Une chance pour l'emploi » a rassemblé de nombreux visiteurs à Montmacq. Simulateurs, ateliers et échanges avec des professionnels ont permis de découvrir les métiers du chantier et les formations qui y conduisent. D'autres rendez-vous rythment cet automne : visites de chantier, jobdating, forums... Tous partagent un même objectif : faire connaître les métiers liés au Canal et faciliter l'accès à l'emploi local.



© SCSNE



**Découvrez le témoignage
de Jonathan Hays, en insertion
sur le chantier du Canal**

AILLEURS SUR LE TRACÉ

UN VIADUC EN CHANTIER

L'OUVRAGE DE 122 M EST EN CONSTRUCTION
DANS L'ARTOIS – CAMBRÉSIS.

Au nord du tracé, les travaux progressent avec le lancement de la construction d'un viaduc autoroutier qui franchira le Canal Seine-Nord Europe au niveau des communes d'Ytres et Ruyaulcourt, dans le Pas-de-Calais.

Pour permettre sa réalisation sans interrompre le trafic routier sur l'A2, une déviation provisoire à 2x2 voies a été mise en service en avril. Cette infrastructure temporaire libère l'espace nécessaire à la construction du viaduc, tout en garantissant la sécurité et la fluidité de la circulation.

Pilotés par Sanef, les travaux de construction du viaduc ont débuté cet été et se poursuivront pendant environ 2 ans.



© Artois Drone / Sanef



Découvrez
le chantier
en direct

#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



www.canal-seine-nord-europe.fr